



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines



### Rencontre du mardi 24 octobre 2023 à 19h00 à l'école Saint-Charles de Grondines

Mme Nathalie Morin ( p )                      Mme Karine Tessier ( p )                      Mme Rachèle Mainguy ( p )  
Mme Émilie Paré-Gauthier ( Abs )      Mme Caroline April ( p )                      Mme Julie Proulx ( p )  
Mme Audrey Arcand ( p )                      Mme Yona Viotay ( p )                      M. Alexis Labranche ( p )  
Mme Jennifer Pagé-Petitclerc ( p en ligne )      Mme Chantale Portelance ( p )                      Mme Geneviève Mayrand ( p )  
Mme Stéphanie Morin (p)  
S : Julie Papillon (abs)                      S : Mélanie Riendeau (abs)

### Procès-verbal

1. Accueil, mot de bienvenue et constatation du quorum;  
La direction souhaite la bienvenue à tous.  
La rencontre commence à 19h02.  
Le quorum est constaté.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;  
Madame Audrey Arcand, appuyée de Madame Stéphanie Morin, propose l'ordre du jour.
3. Rôles et pouvoirs du CE;  
La direction présente le document sur les pouvoirs d'un conseil d'établissement et les rôles.  
Elle explique les principaux rôles de la présidente et de la vice-présidente.
4. Formation obligatoire;  
La direction rappelle la formation obligatoire pour les membres qui se retrouve au lien suivant :  
<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
5. Élection au poste de président;  
Geneviève Mayrand propose Rachèle Mainguy, elle accepte.  
Karine Tessier propose Alexis Labranche, il refuse.  
  
Rachèle Mainguy est élue présidente à l'unanimité.  
Résolution #23-24/CE-01
6. Élection au poste de vice-président;  
Rachèle Mainguy propose Geneviève Mayrand, elle refuse.  
Karine Tessier propose Jennifer Petitclerc Pagé, elle refuse.  
Karine Tessier propose Alexis Labranche, il accepte.  
Geneviève Mayrand propose Émilie Paré Gauthier, elle refuse.  
  
Alexis Labranche est élu vice-président à l'unanimité.  
Résolution #23-24/CE-02
7. Nomination d'une secrétaire;  
Stéphanie Morin propose Karine Tessier, elle accepte.  
  
Karine Tessier est élue secrétaire à l'unanimité.

Résolution #23-24/CE-03

8. Dénonciation d'intérêts;  
Tous les membres doivent compléter le document.
9. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 20 juin 2023;  
Madame Stéphanie Morin, appuyée de madame Audrey Arcand propose l'adoption du procès-verbal du 20 juin 2023.
10. Interventions du public (15 minutes);  
Aucun public.

Adoption

11. Calendrier des rencontres;  
Le conseil établit le calendrier des rencontres en fonction de la proposition de la direction. Il sera sur les sites web de l'école. Les rencontres seront en présentiel et si absence, la personne pourra se brancher en virtuel. À la majorité, on garde le mardi pour les rencontres.  
Madame Audrey Arcand, appuyée de monsieur Alexis Labranche, propose l'adoption du calendrier tel que proposé.
12. Règles de régie interne 2023-2024;  
Les règles sont lues et expliquées.  
Madame Yona Viotay, appuyée de madame Geneviève Mayrand, propose l'adoption des règles de régie interne pour 2023-2024.

Résolution #23-24/CE-04

13. Publicités envoyées aux parents;  
La direction demande si les envois de la municipalité et des loisirs sont acceptés ainsi que les conférences par le cerf-volant et la fondation de Grondines.  
Madame Stéphanie Morin, appuyé de madame Chantale Portelance, propose d'envoyer les publicités de la municipalité et des loisirs, les conférences du cerf-volant ainsi que la fondation de Grondines en papier ou par Facebook.

Résolution #23-24/CE-05

14. Amendement Règles de fonctionnement du service de garde 2023-2024;  
La tarification a été majorée selon les nouvelles tarifications du ministère.  
Madame Caroline April, appuyée de madame Rachèle Mainguy, propose l'amendement des règles de fonctionnement du service de garde 23-24.

Résolution #23-24/CE-06

Approbation

15. Sortie aux pommes (approuvée par courriel);  
Les élèves de maternelle des deux bâtiments et la 1ere-2e année de Saint-Charles sont allés aux pommes.  
Madame Chantale Portelance, appuyée de madame Yona Viotay, propose l'approbation de la sortie  
Résolution #23-24/CE-07
16. Publicité des loisirs (approuvée par courriel);  
On informera les parents que l'école n'est pas responsable si l'activité est annulée.

Madame Stéphanie Morin, appuyée de monsieur Alexis Labranche, propose l'approbation de la publicité des loisirs.

Résolution #23-24/CE-08

17. Sortie à Wendake 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année;

Les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année des deux bâtiments iront à Wendake avec la mesure de sensibilisation aux réalités autochtones.

Madame Chantale Portelance, appuyée de madame Geneviève Mayrand, propose l'approbation de la sortie.

Résolution #23-24/CE-09

#### Informations

18. Parascolaire;

Plusieurs offres dans les deux bâtiments : équipes de basketball 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année ainsi que 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et musique. Du côté du Phare, il y a du Yoga. Pour Grondines, basketball, une seule équipe 5 et 6 année. Peut-être une nouvelle équipe 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année. Il y a aussi de la chorale et de la danse. La direction travaille pour une offre pour un circuit d'entraînement avec Janie Bellemare. Valider avec les parents à la fin de l'année s'ils sont disponibles/intéressés pour animer du parascolaire.

19. Budget conseil d'établissement;

Il reste 556\$ avec les dépenses en lien avec l'assemblée de parents. Il est suggéré d'envoyer la liste des livres achetés avec le budget du CÉ aux parents afin que ceux-ci puissent les emprunter.

20. Installation de caméras

Suite à du vandalisme du côté du Phare et avec les deux nouvelles cours, il y aura installation de caméras. C'est un projet de 5000\$ et la direction a fait une demande de surplus pour payer cette dépense. En plus de la licence par mois pour environ une trentaine de dollars. Tous les parents seront informés de l'installation des caméras par courriel.

21. Protecteur national de l'élève

Présentation du document du protecteur de l'élève.

22. Points - École du Phare :

Aucun point

23. Points - École Saint-Charles-de-Grondines :

Aucun point

24. Interventions du public (15 minutes); Pas de public

25. Informations;

25.1 de la présidente ou du président :

Bravo pour la serre qui est rendue à son emplacement, branchée à l'électricité et avec l'eau. Elle est fonctionnelle et l'emplacement est vraiment super pour la visibilité lors de surveillance. Bravo à Nathalie de la part de la communauté pour le travail fait.

25.2 du représentant au comité de parents :

Idée du banc de l'amitié qui devrait arriver sous peu dans nos écoles.

25.3 du personnel de l'école :

Épluchette, sortie aux pommes, Parc-école très apprécié par le personnel de Grondines, activité zoothérapie avec Agathe, Moozoom(ateliers), saveur du mois aux loisirs pour les 4 et 5 ans, (Chantale s'informe s'il y a possibilité) Rallye-photo,

25.4 de la responsable du service de garde :

Pédagogique du début d'année : 18 enfants/7 enfants et 26 enfants/9 enfants. Karine informe du manque de personnel.

Pédagogique à venir en novembre,

26. Varia :

Aucun varia

27. Levée de l'assemblée

Madame Yona Viotay propose la levée de l'assemblée et monsieur Alexis Labranche appuie. Il est 20h52. La prochaine rencontre sera le 5 décembre 2023 à 19h à du Phare.

---

Rachèle Mainguy, présidente

---

Karine Tessier, secrétaire